

COMITÉ EHDAA

COMPTE RENDU

Lundi, 28 novembre 2022

1. Accueil et présentation des membres

PRÉSENCES

Mme Geneviève Beaudoin, École du Perce-Neige
Mme Anik Boulianne, Écoles Bourdons et Courval
Mme Mireille Faucher, École secondaire Donnacona
Mme Mélanie Gilbert, Écoles des Sentiers et de la Rivéraine
Mme Sonia Groleau, École Sainte-Marie
Mme Julie Maltais-Laflamme, Écoles des Sentiers et de la Rivéraine
Mme Céline Morasse, Centre de services scolaire de Portneuf
M. Stéphane Morissette, Centre de services scolaire de Portneuf
Mme Susy Paré, Écoles Bourdons et Courval
Mme Chantal Sanders, IRDPQ de Portneuf
Mme Diane Piché, École de la Saumonière

ABSENCE

Mme Danielle-Christine Houde, École secondaire Donnacona

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Mme Julie Maltais-Laflamme et appuyé par Mme Mireille Faucher.

3. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 24 octobre 2022

Mme Céline Morasse nous mentionne que la chaîne téléphonique a été corrigée et remise aux membres. Elle informe les membres que les points concernant les cotes 12 et les élèves immigrants sont remis à la rencontre de janvier 2023. De plus, lors de cette rencontre, il y aura présentation des résultats obtenus en lien avec le sondage sur le plan d'engagement vers la réussite (PEVR).

Madame Morasse demande ensuite à Mme Geneviève Beaudoin de prendre le temps de se présenter puisqu'elle était absente lors de la première rencontre du comité.

Il est proposé par Mme Mireille Faucher et secondé par Mme Sonia Groleau d'adopter le compte rendu de la rencontre du 24 octobre dernier.

4. Organisation scolaire au primaire et les services actuels

Mme Céline Morasse présente le document sur les possibilités de classement d'un élève. Elle explique qu'il y a des classes de préscolaire 4 ans dans toutes les écoles. Elle précise qu'il n'y a qu'une classe à l'école du Perce-Neige puisqu'il manque de locaux. Une demande d'ajout d'espace est faite chaque année, mais le ministère de l'Éducation refuse cet ajout.

Elle explique par la suite que quelques écoles ont des classes à degrés multiples, c'est-à-dire à double ou à triple niveau. Elle parle ensuite des classes régionales qui sont situées à St-Marc-des-Carières, à Pont-Rouge ainsi qu'à Saint-Raymond.

Elle précise qu'il y a de l'anglais intensif pour les élèves de 6^e année. Elle mentionne que pour certains élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage, il est possible de faire à deux reprises la partie français / mathématique. Pour les élèves n'ayant pas les acquis du troisième cycle, il y a possibilité de prolonger ce cycle d'un an.

Mme Suzy Paré demande si un enfant TSA pourrait se retrouver dans une classe de langage. Madame Morasse lui répond que c'est possible, et que c'est alors l'équipe de professionnels qui analyse chacun des dossiers.

5. Organisation scolaire au secondaire et les services actuels

Madame Morasse présente le document sur les différentes possibilités qui s'offrent aux élèves du secondaire. Elle précise que le parcours scolaire est adapté selon le cheminement de chaque élève.

6. Consultation sur les critères de répartition des ressources des services éducatifs complémentaires

Mme Céline Morasse présente les critères de répartition des ressources des services complémentaires. Elle explique qu'il y a des critères qui ont été mis en place pour assurer une équité dans la répartition des services. Elle invite les membres du comité à poser des questions et à émettre des commentaires sur chacun des critères.

Quelques éléments sont à corriger dans ce document :

- Au point Service psychosocial : on devrait lire **PAI** au lieu de **PAD** pour l'école secondaire de Donnacona et ajouter l'école de la Grande-Vallée dans la répartition ;
- Au point Orthopédagogues au secondaire : on devrait lire **PAI** au lieu de **PAT** pour l'école secondaire Louis-Jobin ;
- Au point TES au primaire : c'est cinq (5) postes de 28 heures pour la stimulation langagière et non quatre (4) postes.

Les membres sont tous en accord avec ces critères de répartition des services éducatifs complémentaires.

7. Comité de parents

Madame Julie Maltais-Laflamme, qui siège au comité de parents, nous mentionne avoir assisté à une partie de la dernière rencontre. Elle mentionne qu'il y a été question du financement pour des activités parascolaires pour certaines familles dans le besoin. Des solutions ont été trouvées dans les écoles.

8. Correspondance

Aucune correspondance

9. Affaires diverses

a) Semaine de la persévérance scolaire :

Lors de la dernière rencontre du comité, il avait été proposé de faire une sortie aux quilles avec les élèves qui auront été ciblés dans les écoles. Madame Morasse nous mentionne qu'il y a une problématique au niveau du transport scolaire. Elle propose de reprendre la formule de l'année dernière. Les membres sont en accord avec la proposition de madame Morasse.

Il est proposé de remettre une carte à tous les enseignants de classes régionales et de choisir un élève par classe. Pour les autres écoles, un élève sera nommé par école. Madame Morasse consultera la compagnie avec laquelle elle fait affaire pour avoir des suggestions de cadeaux à remettre aux élèves méritants. Elle enverra les propositions aux membres du comité. Tous les membres sont en accord avec cette proposition.

10. Date et endroit de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le 16 janvier 2023, à 19 h 00, à la salle Tardivel du Centre administratif.

11. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Julie Maltais-Laflamme et appuyée par Mme Sonia Groleau.

Heure de levée de la rencontre à 21 h 19.

Durée : 2h19

Signature de la présidente

Signature de la secrétaire